

## La guerre des chiffres autour des élections

### RDC Combien d'électeurs vont vraiment pouvoir voter ?

**L**e Congo connaît l'une des plus fortes croissances démographiques au monde sans aucun recensement depuis 35 ans, ce qui ajoute à la polémique pesant sur le processus électoral, relève l'Institut français des relations internationales (Ifri) qui a récemment consacré une étude à ce sujet.

Plus grand pays d'Afrique subsaharienne (2,34 millions de km<sup>2</sup>, 80 fois la Belgique), la RDC est le troisième pays du continent le plus peuplé avec 76 à 85 millions d'habitants, selon les estimations faites par les Nations unies ou par le gouvernement congolais. La réalité se situe entre les deux.

D'après le fichier de la Commission électorale (Ceni), 40 millions d'électeurs de plus de 18 ans sont inscrits sur les listes pour les trois scrutins du 23 décembre prochain : présidentielle, législatives et provinciales. Ce qui donne une indication assez précise du nombre d'habitants puisque les démographes estiment en général que la moitié de la population congolaise a moins de 18 ans (l'âge limite pour pouvoir voter, le vote n'étant pas

obligatoire).

*« À l'échelle nationale, l'augmentation du nombre d'inscrits paraît cohérente avec la croissance démographique : 25 millions en 2005, 32 millions en 2011 et 40.287.387 en 2018, précise l'Ifri. En revanche, les distorsions entre provinces s'expliquent difficilement... Les principaux bastions de l'opposition ont perdu des sièges (après le passage de 11 à 26 provinces pour les élections législatives, NDLR) : quatre pour chacune des anciennes provinces de l'Équateur et du Kasai-Occidental, deux pour le Bandundu. L'ex-Katanga en revanche en gagne deux, détaille l'auteur de la note, le géographe spécialiste de l'Afrique Roland Pourtier. Faute de données démographiques établies indépendamment des enjeux électoraux, la suspicion continuera de polluer le processus électoral ».*

#### **Les cas d'« électeurs fictifs »**

Depuis plusieurs mois, les partis de l'opposition dénoncent les millions « d'électeurs fictifs » inscrits sans empreintes digitales sur le fichier électoral. Ils parlent d'environ un quart des inscrits, soit 10 millions de personnes. De

son côté, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) – qui s'est penché sur le fichier électoral congolais – parlait de 16,6 % au mois de mai. La Commission électorale (Ceni) a suivi ses recommandations et procédé à une importante opération d'identification d'inscriptions multiples. Celle-ci a permis la radiation de 5,95 millions d'électeurs du fichier électoral brut.

Pour le scrutin présidentiel qui se joue à un seul tour, les 21 candidats retenus par la Ceni se partageront les 40 millions de voix. Mais le taux de participation (58,8 % en 2011) reste une grande inconnue, tout comme la

fiabilité des machines à voter et la transparence du processus. « *Les observateurs de l'Union européenne et de la Fondation Carter n'ont pas été invités à superviser les élections* », a confirmé à l'AFP un responsable de la Ceni. Il y aura par contre des observateurs de l'Union africaine et de l'OIF.

En haut du tableau, le match se jouera entre les trois favoris : Martin Fayulu (Ecode, opposition), Emmanuel Shadary (PPRD, dauphin de Kabila) et Etienne Tshisekedi (UDPS, opposition). Sur les 18 autres candidats, une seule femme : Monique Mutombo. ■

**PHILIPPE DE BOECK**